

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 17 mai 2023	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	30 juin 2023	
Commentaires : Manque le RCR pour une nouvelle employée, une date me sera fourni sous peu.			

<b>Commentaires généraux</b>
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, du lieu d'exploitation, de l'accès à l'établissement, des compétences et formation ainsi que de l'aire de jeu extérieur (matériels et équipement). Observation de la collation.

original signé par  
**Pascale Dumont-Levesque**

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

**Le 17 mai 2023**

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
**Carol Levesque**

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

**Le 17 mai 2023**

\_\_\_\_\_  
Date